R. F. Bibéri.

Substances médicamen-
-teuses zoologiques.

1834.

ESSAI

SUR

LES SUBSTANCES MÉDICAMENTEUSES

ZOOTIQUES;

QUELQUES RÉFLEXIONS

SUR LEUR EMPLOI ET LEURS EFFETS.

Thèse

PRÉSENTÉE ET PUBLIQUEMENT SOUTENUE

à la Faculté de Médecine de Montpellier,

LE AOUT 1834;

Par Rose-Fortuné **BIFÉRI**,
De Lyon (*Rhône*);

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE.

Medicamentis frequenter utuntur medici tùm ob alterationem, quàm qualitatibus primis moliuntur.
GALENUS.

Montpellier.
IMPRIMERIE DE JEAN MARTEL LE JEUNE,
rue du Trésorier-de-la-Bourse.

1834.

A MON PÈRE

ET

A MA MÈRE.

Reconnaissance et Amour filial.

A ma sœur, MADAME BONIVER.

Amitié.

R.-F. BIFÉRI.

A M. Comarmond,

Médecin distingué.

Je mériterai son estime.

R.-F. BIFÉRI.

Introduction.

Dans l'enfance des sociétés, l'homme n'a pas été, comme on nous l'a dépeint, exempt de maladies. Si l'état sauvage le rendait plus robuste, tous ne supportaient pas également les impressions physiques de cette vie active et champêtre; et nous pouvons dire que, si la civilisation et le luxe ont entraîné après eux une foule de maladies, cette nouvelle manière de vivre a dû également diminuer la présence de certaines affections ; et protéger une foule d'êtres faibles qui n'auraient pu supporter le régime et les habitudes de nos premiers parens.

Avec la vie, les maux ont apparu : dès-lors, les hommes se sont, pour ainsi dire, coalisés contre ces différens ennemis qui venaient les assaillir; d'ailleurs, en santé même, deux états de la vie exigeaient des soins, l'enfance et la vieillesse. La médecine primitive dut alors s'occuper, d'une manière plus ou moins complète, de rechercher tous les moyens que l'expérience ou l'imagination vinrent à suggérer aux hommes qui s'occupaient de l'art de guérir. L'ignorance, les préjugés, le hasard jouèrent de grands rôles dans cet art naissant, et, à notre époque même, la science éclairée n'a pu encore se garantir des préjugés en médecine.

La santé étant le plus bel apanage de l'humanité, l'ambition comprit de quelle importance était l'art de guérir. Toutes les branches dominantes de la société voulurent s'emparer de la médecine. Les rois, les prêtres l'exercèrent chez différens peuples ; on la faisait avec pompe et plus ou moins secrètement; et, quoi qu'il en soit, des hommes qui s'y livrèrent dans ce temps, il n'y eut pas toujours des ignorans, et l'on ne guérit pas toujours avec des gestes et des paroles. On en vint à des doctrines plus ou moins savantes,

et presque tous les corps de la nature furent employés tour à tour pour exercer une influence sur l'économie animale.

Des essais, des expériences plus ou moins fructueuses, souvent le hasard, assignèrent à chaque médicament le rôle qu'il devait jouer, et la place qu'il devait prendre dans les pharmacopées.

Les végétaux, les minéraux, les substances animales furent employés à tour de rôle comme moyens thérapeutiques; ils se remplacèrent les uns par les autres : et l'on peut dire que l'ignorance, les préjugés, l'esprit de système et la cupidité leur donnèrent une plus ou moins grande célébrité.

Je ne viens point ici faire un exposé général de la matière médicale et de la thérapeutique: la nature d'une thèse ne peut comporter un semblable travail. Je me bornerai à exposer quelques réflexions et des faits pratiques résultant de l'usage et de l'effet d'une classe de médicamens prise dans les substances animales ou leurs dépendances. Je tracerai succinctement le groupe nombreux que forment ces médicamens, ceux qui ont été rejetés comme impuissans ou nuisibles, et ceux enfin qu'une expérience éclairée a placés dans les cadres hygiéniques et pharmaceutiques. Je diviserai en deux séries ces médicamens ou alimens, sous le rapport diététique : les premiers, comme alimentaires, toniques et nutritifs; les seconds, comme déterminant un effet plus actif sur nos organes. Je signalerai ceux qui ont été employés à l'intérieur comme à l'extérieur, et ceux, enfin, qui agissent sur un ordre particulier d'organes, ou d'une manière générale.



ESSAI

SUR

LES SUBSTANCES MÉDICAMENTEUSES

ZOOTIQUES;

QUELQUES RÉFLEXIONS

SUR LEUR EMPLOI ET LEURS EFFETS.

La matière médicale, surtout celle tirée du règne animal, se réduisait à bien peu de chose chez les anciens. Hippocrate employait à peine cinquante substances, dont une partie a été retranchée comme inutile et d'un usage ridicule; par exemple, l'emploi de l'arrière-faix, la fiante de certains animaux, le méconium et même les excrémens humains (1).

Galien, qui composa une très-longue liste de médicamens retirés du règne végétal, n'augmenta pas pour cela le nombre des substances animales; il ne fit que répéter ce qu'avait dit Hippocrate. Depuis,

(1) *Histoire de la Médecine;* par Daniel Leclerc.

Marcellus (1) et Mirepsus (2) ont ajouté un très-petit nombre de substances anciennes. Long-temps après, Geoffroi (3) composa un gros volume sur la matière médicale relative aux substances animales; il parla longuement de l'histoire naturelle des animaux, et mit en considération des substances peu intéressantes retirées de l'homme; telle que la rognure des ongles, le cérumen des oreilles, le mucus, les excrémens, qu'il prétendait analyser par la distillation, disant que l'huile essentielle qu'il en obtenait, était un médicament sûr contre l'angine. Mais, admettons que ces remèdes jouissent de quelque efficacité, qui voudrait, pour un mal de gorge, se soumettre à prendre des substances aussi dégoûtantes (4)?

La première nécessité chez l'homme, a été la nutrition. Sans elle, il y aurait eu dépérissement et cessation de vie. Son premier besoin a donc été de rechercher une alimentation, non-seulement parmi les végétaux, mais encore parmi les substances animales, et de les préparer suivant les goûts, les usages et les productions en ce genre dans les climats qu'il habitait. Nous ne parlerons point ici de la nourriture proprement dite; nous nous occuperons seulement des préparations intérieures ou données comme médications alimentaires. De ce nombre sont les viandes, les sécrétions et une foule de préparations, telles que les bouillons, gelées, etc. Je vais tâcher de présenter un tableau général des classes d'animaux où sont puisés ces médicamens. Je signalerai les substances employées, celles qui sont délaissées, celles que l'empirisme et la sotte ignorance conservent encore; enfin, j'indiquerai leurs différens degrés d'influence, et leur mode d'application, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur.

Je diviserai les animaux sauvages et domestiques, en neuf classes; savoir: les Mammifères, les Oiseaux, les Poissons, les Reptiles, les

(1) *De viribus medicamentorum.*
(2) *Principes medicinæ.*
(3) *De materiâ medicâ.*
(4) *De materiâ medicâ.*

Insectes, les Vers ou Annélides, les Crustacés, les Molusques et les Polypes.

Première Classe. — Les Mammifères.

Leurs parties constituantes sont: la peau, les muscles, les os, les cartilages, les viscères et les humeurs.

Les produits immédiats sont: la gélatine, l'osmasome, la graisse et les huiles.

Les sécrétions sont: le lait, la bile, l'urine, le musc, le castoréum, l'ambre gris.

2.e *Classe.* — Les Oiseaux.

Leurs parties constituantes sont: la peau, la chair, les os, les cartilages, les viscères et les humeurs.

Les produits immédiats sont: la gélatine, l'osmasome, la graisse, les huiles.

Les produits de la génération sont les œufs.

3.e *Classe.* — Les Poissons.

Leurs parties constituantes sont: les écailles, la peau, les os, la chair et les organes.

Les produits immédiats et les sécrétions sont: les huiles, l'yctiocolle, le blanc de baleine, l'ambre gris.

Les produits de la génération sont le frai de poissons.

4.e *Classe.* — Les Reptiles.

Leurs parties constituantes sont: les os, les muscles, les cartilages, les viscères et les humeurs.

Les produits immédiats sont: la gélatine, l'osmasome, la graisse.

Les produits de la génération sont: les œufs, le frai de grenouilles.

5.e *Classe.* — Les Insectes.

Leurs parties constituantes sont: les élytres, les ailes, les antennes, les organes intérieurs.

Les sécrétions sont: le miel, le musc, etc.

6.e *Classe.* — Les Vers ou Annélides.

Leurs parties constituantes sont la chair et les humeurs.

Les produits immédiats sont la chair et une espèce de mucilage.

7.e *Classe.* — Les CRUSTACÉS.

Leurs parties constituantes sont le phosphate calcaire et les organes.

Les produits immédiats sont: la chaux, le phosphore, la gélatine en petite quantité, les yeux d'écrevisse.

Les produits de la génération sont les œufs.

8.e *Classe.* — Les MOLUSQUES.

Leurs parties constituantes sont les coquilles et les organes intérieurs.

Les produits immédiats sont le carbonate calcaire et le mucilage.

9.e *Classe.* — Les POLYPES.

Leurs parties constituantes sont le carbonate calcaire et l'animal.

Il paraît vraisemblable que, depuis le temps des croisades (1), on cherchait à faire entrer dans la matière médicale certaines parties de momies, puisque Ambroise Paré (2) en parle comme d'une substance que tous les pharmaciens de son temps faisaient apporter de l'Égypte (3), et que les médecins ordonnaient à la dose d'un ou deux gros en poudre dans les cas de fortes contusions, afin, disaient-ils, d'empêcher que le sang ne se coagulât dans le parties où il se trouvait épanché.

Ambroise s'éleva contre cette méthode de traiter les contusions; il prouva que la poudre de momies était non-seulement inutile, mais dangereuse. Néanmoins, l'autorité de cet auteur ne prévalut pas, puisque Geoffroi (4), dans son *Traité de Matière médicale*, dit que l'on obtient par la distillation de parties de momie, une espèce d'huile qui, administrée à différentes doses, peut parfaitement remplir le but qu'on se propose dans le traitement des contusions.

Cependant Linnée, dans sa *Dissertation sur la matière mé-*

(1) Au dixième siècle.

(2) A la fin du quinzième siècle.

(3) Des momies.

(4) *De Mater. med. anim.*; anno 1750.

dicale tirée du règne animal, inscrit les momies, sans parler de leur usage ni d'aucune préparation partielle; ce qui prouve que tout ce que l'on a dit à ce sujet, n'offre aucun avantage en médecine : aussi, de nos jours, ce médicament est-il rayé du catalogue des substances médicamenteuses.

DE L'USAGE DES PEAUX EN MÉDECINE.

Ambroise Paré, rejetant l'usage de la poudre de momie, inventa un moyen beaucoup plus simple et plus efficace pour traiter les fortes contusions. Il faisait égorger un mouton, enveloppait le malade dans la peau conservant encore sa chaleur animale, ce qui excitait une sueur assez abondante pour éviter les épanchemens.

L'usage avantageux des peaux en médecine date de cette époque. On les emploie de deux manières et dans des circonstances différentes, ou en enveloppant le malade avec une peau fraîchement retirée, dans le cas de fortes contusions, ou en appliquant la surface velue d'une peau préparée, sur une partie frappée de rhumatisme ou de paralysie, pour y exciter la chaleur et la vie. Les peaux les plus employées dans le premier cas, sont celles de veau, de mouton, d'agneau, de bœuf même : dans le second, la sur-excitation occasionée sur la partie étant principalement due à l'électricité, on a dû choisir les peaux d'animaux les plus électriques; ce sont, par conséquent, celles de renards, de chats sauvages ou domestiques, de putois, de fouines, de loutres, de lièvres et de lapins. On emploie aussi communément la peau de cigne et de différentes espèces de grands plongeons et de grèbes, qu'on a soin de dénuder de leurs plumes pour qu'il ne reste que l'édredon. Leur usage est plus luxurieux qu'avantageux; elles occasionent et maintiennent cependant la chaleur comme toutes les autres peaux.

J'ai recueilli une observation, à l'Hôtel-Dieu de Lyon, sous le majorat de M. Gensoul, qui peut démontrer le succès que l'on obtient de l'usage des peaux dans les fortes contusions.

Un maçon, âgé de 25 ans, d'une constitution robuste, tomba

d'un quatrième étage sur le pavé. On le transporta sur-le-champ à l'Hôtel-Dieu, ne donnant presque aucun signe de vie. Le malade était alors dans l'état suivant : le pouls était petit, s'éteignant sous la pression du doigt ; il avait perdu connaissance ; la contusion avait eu lieu sur le côté droit ; l'épaule de ce côté était luxée, la cuisse droite fracturée dans son milieu. On pratiqua d'abord une saignée abondante ; on l'enveloppa ensuite dans la peau d'un mouton qu'on venait d'égorger : ce malade transpira de suite abondamment et pendant toute la nuit. Le lendemain, le pouls était meilleur ; le malade parlait et ressentait une douleur extrême dans le poumon droit qui était engorgé ; la respiration s'opérait mal de ce côté. On lui fit une application de sangsues à la base du thorax. La fièvre fut forte pendant quelques jours ; mais, au bout du huitième, le pouls était dans son état naturel, la luxation avait été réduite, et sa fracture resta seul obstacle à sa sortie de l'hôpital.

DES OS ET DE LEUR USAGE.

On employait autrefois les os du crâne humain réduits en poudre ; on les faisait entrer dans la composition de la poudre de Guttète ; mais, depuis Baumé (1), on ne les emploie plus. Si les os peuvent présenter quelque avantage en médecine, c'est par le phosphore qu'ils contiennent et que les chimistes obtiennent aujourd'hui par divers procédés. Brandt, Kunckel, Boyle fabriquèrent les premiers le phosphore avec l'urine ; mais, deux chimistes suédois, Gahn et le célèbre Schéele (2), apprirent à le séparer des os des animaux. Cette substance est solide, de couleur jaunâtre, devient ductile à une certaine température ; elle a une odeur d'ail très-prononcée ; sa première propriété est celle de s'enflammer à une température très-peu élevée de l'atmosphère. On l'emploie à petites doses contre les maladies épidémiques et adynamiques. Kunckel avait composé de

(1) *Élémens de pharmacie.*

(2) *Mémoire sur le phosphore.*

pilules dites lumineuses, destinées à combattre certains cas de maladies chroniques; mais c'est spécialement depuis peu d'années, qu'on a osé introduire dans les voies digestives un remède aussi actif, et qu'on a constaté son efficacité à travers les expériences les plus périlleuses. D'après plusieurs praticiens, il n'est pas de substance plus convenable contre la prostration des forces (1); mais, son emploi devenant quelquefois bien funeste pour l'économie animale, réclame du médecin les précautions les plus vigilantes et les plus attentives. On ne doit jamais l'administrer au-dessus d'un grain.

DES MUSCLES, DES CARTILAGES ET DES ORGANES.

Dans la classe des mammifères et surtout des ruminans, on peut oonsidérer les muscles et les cartilages comme de toute nécessité dans la nutrition de l'homme, et pouvant être avantageusement employés en médecine. Il est bien reconnu que, dans certaines maladies chroniques, les moyens hygiéniques conviennent beaucoup mieux que les médicamens actifs. Ainsi, des viandes bien préparées et bien saines sont d'un très-bon usage contre le scorbut; car, si dans cette maladie il y a décomposition de sang, une nourriture et un régime sains atteindront mieux le but qu'on se propose, que par l'usage continué de certains végétaux appelés anti-scorbutiques (2). Il en est de même du diabètes et de toutes les maladies adynamiques. Les viandes simplement rôties sont réputées convenables contre l'hydropisie. Ainsi, ces moyens que l'on pourrait regarder comme hygiéniques, peuvent cependant, comme on le voit, être placés parmi les médicamenteux. On a vu souvent certaines personnes affectées de maladies chroniques qui avaient résisté aux médicamens les plus actifs, se rétablir parfaitement par un régime puisé entièrement dans les substances animales.

La chair de tous les animaux n'a pas la même propriété nutritive.

(1) Alibert, *Matière médicale.*

(2) Rutti, *Materia medicalis.*

La chair du bœuf, du mouton est tonique et nourrissante ; celles du porc, du sanglier, du chevreuil, du chamois, du cerf, du lièvre sont échauffantes et d'une digestion difficile ; les gallinacées, le veau, l'agneau conviennent aux estomacs délicats ; la digestion en est facile. Les oiseaux d'eau à chair noire sont lourds et échauffans. En général, toutes les viandes faisandées conviennent peu à la santé. De même, les animaux trop jeunes, tels que le veau, l'agneau tués peu de jours après leur naissance, ne conviennent pas pour nourriture ; ils ne peuvent agir que comme rafraîchissans et même laxatifs. Dans les poissons, les uns sont lourds, d'une digestion pénible ; d'autres, au contraire, ont une chair légère et délicate. En général, les poissons d'eau douce sont d'une digestion plus facile que les poissons de mer. La chair de tortue est délicate et rafraîchissante ; on la compare à celle du veau.

Les muscles contiennent toujours des vaisseaux lymphatiques, des nerfs, des tendons, du tissu cellulaire et de la graisse ; ils sont formés d'eau, de gélatine, d'osmasome, d'albumine, de fibrine et d'acide lactique (1) ; suivant Berzélius, d'hydro-chlorate de soude, d'ammoniac, de potasse, de chaux, d'oxide de fer (2).

L'albumine se coagule par l'ébullition sous la forme d'écume : le résultat de l'opération est le bouillon et le bouilli. La gélatine et l'osmasome obtenus par une longue ébullition, ainsi que le suc que l'on retire des viandes rôties, conviennent très-bien dans les maladies de faiblesse et de marasme.

DE LA GÉLATINE.

La gélatine, substance animale, de consistance variée, est incolore et inodore, susceptible de passer à la fermentation acéteuse, ayant quelque analogie avec le mucilage ; elle est soluble dans l'eau en toute proportion, s'épaississant en colle par le feu, formant une

(1) Orfila.

(2) *Traité de chimie.*

gelée tremblante par le refroidissement de sa dissolution concentrée, insoluble dans l'alcool, très-abondante dans l'yctiocolle, dans le système osseux, dans les tissus blancs, fibreux ou membraneux, d'où on l'extrait par une longue coction.

La gélatine, depuis quelque temps, a acquis une grande réputation par les expériences de M. Seguin (1), sur ses propriétés fébrifuges. Une série d'expériences faites à Paris, sont très-propres à constater les effets de la gélatine. L'administration de ce remède n'a aucun inconvénient, si ce n'est son goût fade, que quelques individus ne peuvent supporter.

DES BOUILLONS.

Les bouillons sont très-variés dans leurs propriétés : les uns sont toniques et nourrissans; les autres, rafraîchissans, mucilagineux et laxatifs. Les bouillons les plus employés sont ceux de bœuf, de mouton, de poulet, de veau, d'escargots, de tortue, de vipère et de lézards. De plus, on fait des bouillons rafraîchissans et laxatifs avec certaines parties, certains organes d'animaux; tels que les bouillons de tripes de veau ou de mouton, ou avec la tête de ces animaux.

Les bouillons de bœuf et de mouton contiennent beaucoup de gélatine, d'albumine et d'osmasome(2); ils sont toniques et nourrissans. Les bouillons de poulet sont légers, conviennent à des convalescens; ceux de veau, d'agneau ou de tripes sont rafraîchissans et laxatifs; ceux d'escargots sont mucilagineux, ils conviennent dans les maladies de poitrine; ceux de tortue, de lézard et de vipère sont recommandés aux personnes épuisées, soit par un travail prolongé, soit par l'abus des plaisirs. La plupart des voyageurs ont observé que l'usage du bouillon de veau marin était un excellent remède contre le scorbut (3). Les bains de bouillons sont employés avec succès dans plusieurs maladies adynamiques. La gélatine contient ce qu'il y a de plus

(1) *Traité sur la gélatine.*
(2) Alibert, *Matière médicale.*
(3) *Expédition de l'amiral Anson.*

délicat pour la nutrition ; l'osmasome donne au bouillon cette odeur aromatique qui le rend tonique : aussi, les bouillons peuvent être d'un grand avantage contre la chlorose, les maladies des voies digestives, les éruptions chroniques, et dans le traitement de la syphilis qui dégénère souvent en marasme.

DE LA GRAISSE ET DES HUILES.

Ces deux substances sont de précieux adjuvans en médecine. Outre leur emploi fréquent en frictions ou en applications comme distendant et ramollissant les tissus, la graisse ou l'axonge sert dans toutes les préparations de pommade et d'onguens ; on emploie de préférence celle de porc. L'huile animale a acquis une grande réputation depuis Dippel. On la retire de toutes les substances animales distillées (1); elle s'y forme par l'action du feu. Les huiles de poissons servent dans certains pays du nord, chez les Groenlandais, les Lapons et les habitans du Labrador (2), non-seulement en boisson, mais encore en onctions sur tout le corps, pour éviter les affections catarrhales et l'impression du froid.

DE LA CORNE DE CERF ET DE PLUSIEURS ANIMAUX.

La corne de cerf et de plusieurs animaux du même genre contient une certaine quantité de sous-phosphate calcaire; elle contient aussi beaucoup de gélatine (3), et en cela, peut être employée en médecine. La râpure de cette corne fait partie de la décoction blanche de Sydenham, et convient dans le cas d'irritation des intestins, contre la dyssenterie ou la diarrhée trop prolongée. La décoction donne une gelée astringente, dont on retire quelque avantage. La distillation fait obtenir l'esprit de corne de cerf, qui a été recommandé comme sudorifique et antispasmodique.

(1) Alibert.
(2) *Recueil de voyages dans le Nord.*
(3) Geoffroi.

DU LAIT ET DE SES PROPRIÉTÉS.

Le lait est une des plus grandes ressources de la vie, sous le quadruple rapport de ses usages naturels, économiques, médicinaux, et dans les arts. Le lait se présente comme une matière grasse et huileuse dans un liquide muqueux et salin, composé de sérum ou de petit-lait, de fromage ou de matière caséeuse, et de beurre ou de matière butyreuse. Pour apprécier les différentes espèces de lait, on les compare à celui de vache dans l'ordre suivant. Le lait de femme, moins épais, moins opaque et plus sucré; celui d'ânesse a beaucoup de rapport avec celui de femme; celui de chèvre est le plus épais de tous, il fournit beaucoup de crême et de beurre; celui de brebis présente de la viscosité dans sa partie caséeuse, et fournit des fromages très-gras; celui de jument est le plus fluide de tous: il contient très-peu de crême, mais beaucoup de principes sucrés, et passe facilement à la fermentation vineuse; aussi sert-il à faire du vin et de l'eau-de-vie chez les Cosaques (1).

Outre les propriétés nourrissantes du lait, son usage est très-répandu en médecine. Son effet est plus ou moins efficace, suivant qu'il appartient à tel ou tel des animaux cités. Le lait de femme est conseillé à quelques tempéramens faibles; on l'emploie aussi en lotions dans les ophthalmies. Les laits d'ânesse et de chèvre sont employés avec succès dans les affections de poitrine. Le lait de vache est nourrissant et tonique. Tous peuvent être employés à l'extérieur en lotions ou en bains.

DU PETIT-LAIT.

Le petit-lait, qui n'est autre chose que le lait écrêmé et clarifié, est employé comme laxatif et rafraîchissant, à l'intérieur et à l'extérieur.

DU SANG.

Le sang est de toutes les humeurs du corps la plus animalisée, la plus douce, et celle qui contient un baume particulier.

(1) Capuron, *Dictionnaire de médecine.*

C'est pour cela que Baccius (1), d'après Pline, rapporte que, dans un temps où les hommes encore sauvages et barbares ne connaissaient pas toute la délicatesse qu'inspire l'humanité, un Roi affecté de la lèpre avait le droit de prendre des bains dans du sang humain. Il dit même que Constantin-le-grand, étant devenu lépreux, faisait égorger de jeunes enfans et prenait des bains dans leur sang, et qu'il ne renonça à ces moyens cruels, que lorsqu'il eut reçu le baptême. Ce sont les seuls faits que cet auteur a pu recueillir, regardant ce moyen comme barbare. On avait aussi conseillé le sang humain en boisson contre l'épilepsie ; mais ce moyen a eu peu de succès.

Si l'humanité répugne à employer le sang humain contre diverses maladies et principalement pour la lèpre, il ne répugne pas de faire la transfusion d'un sang pur dans les veines d'un sujet prêt à périr d'une maladie de consomption ou d'une affection pestilentielle (2). Je ne puis ni approuver ni désapprouver un pareil moyen, faute de pouvoir m'appuyer sur des faits authentiques assez nombreux pour établir un précepte général.

Les bains locaux pris dans le sang d'un mouton, d'un veau, d'un bœuf égorgés, sont très-avantageux dans les cas de luxations, de diastases, de cicatrices considérables et d'ankyloses. On les emploie beaucoup à Lyon.

DE LA BILE.

L'usage de la bile est en général abandonné. Comme c'était son principe amer qui la faisait employer, on a facilement trouvé à la remplacer. On s'en servait à l'intérieur et à l'extérieur comme fondant et résolutif (3). Le fiel de bœuf dissous dans de l'eau, était en usage autrefois en lavement dans les affections vermineuses; on l'employait encore en liniment dans le cas de fortes coliques bilieuses.

Desséchée et mise en poudre la bile était encore employée contre

(1) *De balneis.*
(2) Le professeur Delpech a employé ce moyen dans l'Écosse.
(3) Geoffroi.

le ptérigion, contre les taches de la cornée transparente, et contre la faiblesse de l'œil.

DE L'URINE.

Il en est de l'urine comme des os; elle ne peut servir en médecine, que relativement au phosphore que l'on peut en obtenir (1).

BLANC DE BALEINE (*Sperma ceti*).

Le blanc de baleine (2) est une substance concrète, grasse, de couleur blanche, comme écailleuse et savonneuse; on la retire des parties génitales de la baleine. On l'employait autrefois comme émolliente, détersive, contre l'asthme, les catarrhes suffocans, et contre la difficulté d'uriner.

ADIPOCIRE.

L'adipocire (3) est une substance concrète qui tient de la cire et de la graisse, analogue au blanc de baleine, découverte par Fourcroy dans les substances animales enfouies depuis long-temps; dissoluble dans l'alcool, répandue généralement, très-abondante dans le règne animal. Même usage en médecine que la substance précédente.

DE L'AMBRE GRIS ET JAUNE.

Le vague dans lequel se perdent les auteurs, lorsqu'il faut chercher l'origine de l'ambre, fait présumer que jusqu'à présent on n'a aucune notion bien exacte à ce sujet.

Quelques-uns s'accordent à dire que l'ambre jaune est une substance minérale trouvée dans certaines contrées sablonneuses, entraînée par les fleuves dans la mer Baltique; d'autres prétendent qu'il découle de la racine de certains arbres (4). Aucun ne dit que ce soit une substance ou une excrétion animale.

(1) Voy. Orfila.
(2) Vogel, *De Mat. med. anim.*
(3) Capuron.
(4) Desbois de Rochefort.

Il n'en est pas de même de l'ambre gris, que quelques auteurs, et surtout Alkins, disent avoir trouvé tout préparé aux environs des organes de la génération, ou dans les intestins, ou dans la vessie de plusieurs cétacés, principalement du cachalot (*macrocephalus physeter*). Suivant cette opinion, et c'est la plus probable, l'ambre gris est une sécrétion animale qui peut être admise dans la matière médicale zootique. Mais, puisque l'ambre gris a beaucoup d'analogie avec l'ambre jaune ou succin, ne pourrait-on pas les associer dans leurs usages? On sait que l'un et l'autre sont toniques, résolutifs, antispasmodiques. Dissous dans l'alcool, ils sont efficaces contre la faiblesse des membres ou du cerveau, dans le spasme atonique du système nerveux.

DE L'YCTIOCOLLE.

La colle de poisson est une substance gélatineuse, d'un grand usage en médecine et dans les arts : on l'obtient, en faisant sécher la vessie natatoire des esturgeons et de plusieurs autres poissons ; on l'emploie comme tonique dans les convalescences, astringent contre les diarrhées et les dyssenteries.

DU MUSC.

L'introduction du musc dans la médecine ne date que depuis Ætius. L'animal qui fournit cette substance, est le *moschus moschiferus* (1), espèce de chevrotain habitant le Thibet, la Tartarie, la Chine, la Sibérie. Cet animal est de la grosseur du chevreuil ; il ne porte ni cornes, ni bois. La substance appelée musc, qu'on retire de lui, se trouve placée près de son nombril dans une bourse ; c'est là que se filtre cette liqueur. Le mâle et la femelle possèdent cette poche, et on a remarqué que, dans le moment du rut, elle se trouve plus remplie et d'un musc beaucoup plus odoriférant.

Le musc est une substance d'un brun obscur ; le grand commerce se fait à Boutang dans la Cochinchine. Son odeur est d'une

(1) Linn., *Hist. nat.*

telle force, qu'une très-petite partie suffit pour imprégner un grand espace pour plusieurs années. Elle est d'un prix très-élevé, encore est-il très-difficile de l'avoir pure. On prétend que les paysans qui trafiquent le musc, falsifient assez ordinairement cette substance avec le foie et le sang de l'animal hachés ensemble.

On peut retirer le musc de plusieurs autres animaux ; mais l'odeur en est moins forte et moins recherchée. On en obtient de la civette, du putois, de la fouine, du hérisson, du furet et de la loutre. C'est principalement dans le moment du rut, que ces animaux en sont fournis.

Certains insectes en contiennent aussi : par exemple, une espèce de capricorne, de couleur semblable à la cantharide, appelé *cerambix moscatus* (1), qui vit sur le saule, et le papillon appelé sphinx du troène (*sphinx ligustri*). On a employé le musc contre la rage. Haller l'essaya contre l'épilepsie avec succès, contre l'hystérie. C'est un des plus puissans antispasmodiques que possède aujourd'hui la matière médicale. On l'administre à la dose de deux, trois ou quatre grains, en pilules ou en lavement.

DU CASTORÉUM.

L'acquisition de ce médicament étant moins coûteuse que le précédent, et l'analogie qu'il a avec lui, fait qu'il est plus employé en médecine. Il est connu depuis fort long-temps, surtout en Grèce. L'animal amphibie qui le produit, est le castor (*castor fiber*) (2), de la famille des rongeurs, très-facile à distinguer par sa queue aplatie horizontalement, de forme ovale et couverte d'écailles (3). On le trouve communément au Canada, à la Nouvelle-Angleterre, en Pologne, en Russie, en Sibérie, et autrefois sur les rives du Rhône.

Le castor porte dans ses aines quatre poches membraneuses, deux principales et deux accessoires, qu'il faut distinguer des testicules. Dans ces poches se rencontre une liqueur qui s'épaissit aisément à

(1) Linnée.

(2) *Description du castor*, par le baron de l'Ahontan, dans le Canada.

(3) Cuvier, *Hist. des animaux*.

la chaleur, et qui forme un suc onctueux et concret, qu'on appelle castoréum.

Cette substance a la consistance de la cire. Son goût est amer, son odeur fétide, bien moins forte lorsqu'elle est sèche ; sa couleur est d'un rouge de foie. Elle se dissout dans l'eau et plus encore dans l'alcool. D'après Neumann, Carteuser, Thouvenel, le castoréum doit être considéré comme un mélange d'une résine, d'une sorte de corps adipo-cireux, d'une huile volatile, d'une matière extractive colorante et d'un sel. Le suc que l'on trouve dans les petites poches accessoires, est plus gras et plus huileux.

Le castoréum est un des plus puissans antispasmodiques ; c'est un de ceux qui agit avec le plus d'activité sur les propriétés vitales du système nerveux. Quelques praticiens lui attribuent une propriété narcotique sur l'encéphale. On prend le castoréum en teinture, de six à seize gouttes, ou en poudre, en pilules, de dix à vingt grains.

DES OEUFS D'OISEAUX, DE REPTILES ET DE POISSONS.

La nature a divisé les animaux en deux séries, vivipares et ovipares. Dans la première, la femelle doit contenir le fœtus pendant un temps donné ; il est nourri par le placenta et par l'absorption, jusqu'à ce qu'il soit bien conformé, et susceptible d'être nourri par le lait de la mère. Ce fait est général pour tous les mammifères. La femelle du cangourou (1) paraît faire exception à cette loi, jusqu'à certains égards. Dès que le fœtus est formé, il tombe dans une poche située entre les pattes de derrière de l'animal, où il commence à se nourrir de lait, et bientôt après, de certains végétaux et fruits secs. C'est pour cela que Linnée nomme cette famille *didelphe*, et Cuvier, *marsupiaux*.

Il n'en est pas de même des ovipares ; chaque genre produit des œufs différens. Toutes les femelles sans exception, depuis l'autruche jusqu'à l'oiseau-mouche, chez les volatils, donnent des œufs composés, comme on le sait, d'une coque calcaire plus ou moins épaisse.

(1) *Voyages du capitaine Cook.*

La partie médiane de l'œuf est composée d'une substance appelée jaune (*vitellum*), entourée par une autre substance blanche appelée *albumen ;* de plus, d'une pellicule interne, entre l'albumen et la substance calcaire. La coque de l'œuf en poudre composait autrefois le remède de Mad.lle Stephins contre le calcul, et celui de Rotrou contre les écrouelles (1).

Les œufs sont employés comme nutritifs ou comme dissolvans, par l'albumine qu'ils contiennent. Ainsi, on fait dissoudre dans un jaune d'œuf les substances résineuses, telles que la térébenthine, le camphre, etc.

Les œufs de tortue présentent la même propriété, quoique la coque en soit moins forte, et que l'intérieur, suivant plusieurs auteurs, soit plus astringent.

La plupart des navigateurs ont observé que l'usage des œufs de tortue dans les Antilles (2), est un excellent préservatif et remède contre le scorbut.

Les œufs de lézard, de serpent, ne sont d'aucun usage ; leur coque est membraneuse, et le fœtus est déjà formé, lorsque ces reptiles les mettent au jour. Quant aux œufs de grenouilles, ils sont contenus dans un long cordon mucilagineux, glaireux, nommé dans son ensemble, frai de grenouille ; le frai de poissons est composé d'une membrane formant un corps oblong, blanc, contenant une grande quantité d'œufs : employés autrefois en bouillon comme adoucissant et émollient.

DE LA VIPÈRE.

Le seul genre vénimeux de nos contrées est celui des vipères. Celle nommée (*coluber berus*) (3) était d'un grand usage en médecine autrefois ; elle entrait dans la composition de la thériaque et de plusieurs autres préparations. Les bouillons surtout étaient très en

(1) Geoffroi.

(2) *Voyage aux Antilles*, par le père du Tertre.

(3) Cuvier.

usage comme antiseptique ; on les ordonnait contre l'épilépsie. De nos jours, on les emploie beaucoup moins, parce qu'on a reconnu leur peu d'efficacité, et qu'on peut les remplacer plus avantageusement.

La vipère habite nos bois et nos montagnes. Celle dont nous parlons est petite, a tout au plus deux pieds de longueur. Les naturalistes la caractérisent par cent quarante-six plaques ventrales, trente-neuf paires caudales ; elle est d'une couleur grise avec deux rangées de taches brunes disposées en zigzag ; sa tête est aplatie, enflée des deux côtés ; les écailles qui la couvrent en sont très-fines ; son venin est recélé dans une vésicule située aux deux côtés de la tête, à la naissance de chaque crochet.

Le mouvement du muscle de la mâchoire supérieure, dit le professeur Lacépède, pressant cette vésicule, en fait sortir le venin qui entre dans la cavité de la dent par le canal qui traverse le crochet, et pénètre dans l'incision qu'a opérée cette dent. Fontana prétend que le poison de la vipère, pris intérieurement, est très-nuisible (1). Redi avait soutenu l'opinion contraire. Ce qu'il y a de certain, c'est que le venin de la vipère et de tous les serpens à crochets conserve une partie de son énergie, long-temps après la mort ; on pourrait citer plusieurs exemples à ce sujet.

On employait autrefois la piqûre ou plutôt la morsure de la vipère ou son venin, pour neutraliser le virus rabique. Je ne sais jusqu'à quel point ce fait a été constaté.

Un caractère général, du moins en Europe, peut facilement faire distinguer le serpent vénimeux, de celui qui ne peut faire aucun mal. Tous les serpens à crochets, et par conséquent à redouter, ont les écailles du dessus de la tête semblables à celles du dos, c'est-à-dire, petites et lancéolées, tandis que toutes les couleuvres ou tous les serpens impuissans et inoffensifs portent sur la tête de larges plaques semblables à celles des lézards. Ce caractère existe en partie aussi chez les serpens exotiques, à l'exception du genre boa. En

(1) Fontana ; *Expériences sur la vipère.*

France, le caractère que je viens de signaler est général, et peut indiquer au premier abord, si l'on doit redouter un serpent ou non.

LE SCINQ.

Le scinq (*sinccus officinalis*), espèce de lézard couvert d'écailles partout égales, soit à la tête, soit sur le ventre ou sur le dos. On envoyait autrefois ce reptile d'Égypte, après l'avoir passé au four, et on l'administrait en poudre, comme aphrodisiaque et contre les maladies vénériennes. Il entrait dans la composition de la thériaque.

DES SANGSUES.

La sangsue (*hirudo officinalis*) (1), employée ordinairement pour la succion du sang humain, est caractérisée par quatre lignes longitudinales jaunes, rouges, sur un vert obscur, qui partagent le dos parallèlement en trois parties égales ; le dessous de son ventre est entremêlé de taches noires et jaunes. Le docteur Thomas, membre de la société de Montpellier, et le docteur Sainte-Marie, de Lyon, ont donné un Mémoire intéressant pour servir à l'histoire générale des sangsues.

On en trouve plusieurs espèces en Europe et en Italie : la sangsue employée en médecine (*hirudo officinalis*), la sangsue noire (*hirudo sangui suga*, L.), et plusieurs petites espèces habitant les fontaines et les étangs, et qui ne sont point employées. On avait classé les sangsues parmi les animaux à sang blanc : les recherches de M. Cuvier ont prouvé que ces animaux sont réellement pourvus de sang rouge. Un fait certain c'est que les sangsues peuvent vivre très-long-temps privées d'air atmosphérique. Ce fait a été démontré par beaucoup d'expériences ; aussi peuvent-elles devenir très-nuisibles aux hommes et aux animaux, lorsqu'elles sont avalées. Elles peuvent vivre dans l'estomac, en piquent les membranes, occasionnent des hémorrhagies et des symptômes affreux.

(1) Linnée.

Bibiena (1) ayant remarqué dans ses expériences, que le vin était un poison violent pour la sangsue, on peut employer cette boisson ou l'eau-de-vie, lorsque cet accident survient.

L'usage des sangsues en médecine est trop connu, pour que je m'y arrête long-temps. Ces animaux sont un précieux moyen en médecine. On en fait l'application, toutes les fois qu'il y a un engorgement local ou un état fluxionnaire. L'énumération des circonstances qui nécessitent les sangsues, serait trop longue à faire. Il faut bien distinguer les cas où il faut employer la saignée locale, de ceux qui réclament une saignée générale (2).

DES VERS (*Vermès*).

Les vers de terre (*lombricus terrestris*) (3) ont été employés anciennement en qualité de substances mucilagineuses et adoucissantes. Ambroise Paré rapporte avoir appris d'un praticien, que le meilleur topique à employer dans le traitement des plaies d'armes à feu, était composé de vers de terre et de petits chiens de lait, que l'on faisait bouillir dans de l'huile, et dès-lors on les employait même en cataplasme, non-seulement contre les plaies d'armes à feu ; mais encore contre les contusions. Ce moyen ridicule, de nos jours, paraît avoir été entièrement abandonné.

DES ÉCREVISSES.

L'écrevisse (*astacus fluviatilis*, L.) a été recommandée par beaucoup d'auteurs. On en prend cinq à six, que l'on ajoute aux bouillons rafraîchissans. Son usage convient contre le scorbut, l'étisie, l'hypochondrie et même contre la goutte.

DES YEUX D'ÉCREVISSE.

On nomme mal à propos yeux d'écrevisse, deux petits os ou pierres que l'on trouve intérieurement de chaque côté de l'estomac de

(1) Bibiena, *Expériences sur les sangsues.*

(2) Moquin-Tandon, *Histoire des sangsues.*

(3) Linnée.

cet animal. Lorsque l'écrevisse est cuite, ces deux tubercules osseux sont rouges; c'est probablement pour cela qu'on les appelle yeux. Quoi qu'il en soit, on en a recommandé l'usage, d'abord comme absorbant, tonique et antibilieux. Ce médicament est presque abandonné par les médecins modernes.

DES HUITRES.

Dans le nombre des molusques appelés *cyropodes*, par Cuvier, les huîtres (*austrea edulis*) ont été, de tous les temps, préférées à toutes les autres espèces, comme étant moins indigestes et peu fatigantes pour l'estomac; on leur a même attribué une vertu particulière contre les maladies de poitrine; c'est pour cela que les praticiens en ont recommandé l'usage aux personnes menacées de phthisie et de maladies de consomption (1).

DES CLOPORTES.

Les cloportes (*oniscus asellus*, L.) étaient fort employés autrefois comme diurétiques dans le cas d'hydropisie. On en fait encore un sirop diurétique, un bouillon mucilagineux et apéritif. On a presque renoncé à leur usage, quoique Vogel les ait placés dans les substances usitées (2).

DU MIEL.

Le miel est produit, comme on le sait, par l'abeille (*apis mellifica* L.), hyménoptères. Les anciens, qui ne connaissaient pas le sucre, employaient le miel, tant en médecine que dans l'usage ordinaire, soit comme condiment, soit en boisson delayé dans de l'eau. On divise le miel en trois espèces: celui que l'on collige au printemps, celui d'été, et celui que l'on appelle sauvage. Le meilleur, surtout dans les pays méridionaux, est celui du printemps; alors les abeilles qui butinent les fleurs du romarin et du thim, don-

(1) Voyez *Traité sur l'usage des huîtres*; par M. Sainte-Marie.

(2) Vogel, *Matière médicale*.

nent un miel blanc, très-sucré et extrêmement délicat: c'est aux environs de Narbonne qu'on obtient le meilleur. Dans d'autres contrées et en été, le miel est d'une couleur jaune; c'est la seconde qualité. Le miel sylvestre, que l'on trouve quelquefois coulant le long des rochers, est plus acide et moins sucré, surtout en automne. Le miel de bonne qualité est entièrement formé: 1.° de sucre liquide incristallisable; 2.° de sucre cristallisable, semblable à celui du raisin; 3.° d'un principe aromatique (1). Outre cela, le miel contient une certaine quantité de cire et un acide particulier.

Le miel peut être considéré comme un excellent antiseptique; il convient dans le cas de gangrène, et s'oppose à la putréfaction. On l'emploie contre la brûlure et les fortes inflammations. Pris intérieurement, il convient contre l'ictère (2) et contre toutes les affections bilieuses : on l'a souvent employé comme vermifuge et contre toutes les maladies de poitrine, comme adoucissant et corrigeant l'état d'irritation dans lequel se trouve le poumon.

On compose encore le miel rosat, qui est résolutif et tonique à l'intérieur. Mêlé avec de l'eau, il forme l'hydromel, que l'on ordonne en boisson; uni avec la scille et le vinaigre, il donne l'oxymel scillitique, excellent apéritif contre les engorgemens lymphatiques et dans le cas d'hydropisie.

DES FOURMIS (*Formica rufa*, L.)

On employait autrefois l'animal vivant. L'infusion de son nid ou le nid lui-même, de plus, le bouillon de ses œufs, comme aphrodisiaque, et à l'intérieur, contre la paralysie.

DES CANTHARIDES.

L'emploi des cantharides est très-ancien; il remonte au moins à Hippocrate, puisque celui-ci en parle dans ses ouvrages.

Les coléoptères, connus sous le nom de cantharides (*meloë vesi-*

(1) Orfila.

(2) Grimaud.

catorius, de Linnée ; *cantharis vesicatoria*, d'Olivier), sont très-communs dans l'Europe et surtout en Espagne (1) ; ils vivent sur le frêne. On les ramasse avant le jour, quand ils sont endormis, en secouant l'arbre qu'ils habitent, sur un drap qu'on a le soin d'étendre dessous.

Les cantharides sont remarquables par les élytres qui couvrent leur corps et leur abdomen ; leur couleur est d'un vert brillant et doré. Ces insectes exhalent une odeur vive; leur saveur est âcre, très-caustique. D'après le travail de M. Beaupoil (2), les cantharides fournissent dans leur analyse chimique : 1.° une matière extractive noire, soluble dans l'eau ; 2.° une matière jaune, également soluble ; 3.° un acide dont la nature est encore indéterminée ; 4.° une matière grasse, de couleur verte, et ne pouvant être obtenue qu'à l'aide de l'éther ou de l'alcool; 5.° enfin, un parenchyme insoluble dans ces différens liquides, composé de matière animale et de phosphate de chaux.

L'effet des cantharides à l'intérieur, est trop connu pour que j'en parle; leur action est très-délétère. Je ne parlerai pas des nombreux exemples d'empoisonnemens occasionés par cette substance; je me contenterai de faire connaître son usage en médecine.

La poudre de cantharides, prise à l'intérieur, a été employée contre la rage, surtout chez les Arabes. On l'a administrée contre l'épilepsie ; et, comme ce médicament a la propriété incontestable d'agir sur la vessie et les organes génitaux, on a voulu s'en servir contre la paralysie de ces organes. M. Fortin raconte que les Hongrois prennent des doses assez considérables de cantharides, sans en être incommodés.

L'application des cantharides à l'extérieur, est, je crois, d'un secours plus avantageux en médecine, que prises à l'intérieur. Combien de personnes ont dû leur existence à ce médicament! C'est un des plus précieux dérivatifs que possède la matière médicale.

(1) Buffon, *Hist. nat.*

(2) *Chimie.*

DES SCARABÉES.

Les scarabées, *meloë proscarabæus*, L. L'usage de ces insectes, quoique proclamé autrefois comme émollient et adoucissant, est actuellement négligé.

DE LA COCHENILLE.

La cochenille (*coccus cacti coccinelliferi*, L.), hyménoptères, originaire de l'Inde. Employée principalement dans les arts, on s'en servait autrefois en teinture alcoolique, comme sudorifique, diurétique et incisive. On l'administre de nos jours très-rarement (1).

CORAIL ROUGE.

Le corail rouge (*Coralium rubrum*, Lam.; *Isis nobilis*, L.) est une production calcaire, dont les cellules servent de demeure à des polypes. Employé en poudre, comme absorbant et comme dentifrice.

CORALLINE.

La coralline (*Corallina officinalis*, L.) est un zoophyte polypier (1); elle se trouve dans la Méditerranée, en Corse. Employée en tisane, en poudre et en sirop, comme puissant anthelmintique.

CYNIPS, NOIX DE GALLE (*cynips quercus*), INSECTES HYMÉNOPTÈRES.

La noix de galle est l'excroissance qui résulte de la piqûre de cet insecte sur les feuilles du chêne-blanc (*quercus robur*), et tient autant de la substance animale que végétale. On l'employait autrefois en médecine en qualité d'astringent. M. Bajard, major de l'Hôtel-Dieu de Lyon, emploie avec succès la décoction de cette substance contre la paralysie.

(1) Desbois de Rochefort.

(2) Amourus, *Traité des polypes.*

DE L'ÉPONGE.

L'éponge (*spongia officinalis* L.) , zoophyte; nid de petits insectes marins , nommés polypes. On emploie l'éponge entière , l'éponge préparée et l'éponge brûlée , contre le goître. Cette propriété ne pourrait-elle pas provenir de l'action du brôme dont ces substances sont imbibées , ou mieux encore , de l'iode qui , comme on le sait, est un excellent remède contre tous les engorgemens des glandes écrouelleuses ou lymphatiques.

DU SEL AMMONIAC.

Autrefois on obtenait le sel ammoniac par la lixiviation ou par l'évaporation fuligineuse des substances animales, telles que l'excrément des chameaux et d'autres animaux aux environs du temple d'Ammon dans les déserts de l'Arabie ; mais, M. Baumé en a obtenu de toutes les substances animales mises en combustion. Ce sel cristallise en filamens plus ou moins inégaux , adossés les uns aux autres; il a une saveur piquante. On l'a regardé comme un excellent résolutif , et d'un usage très-effectif contre la viscosité des humeurs , dans la cachexie , les rhumes invétérés , et même les fièvres intermittentes accompagnées d'engorgement lymphatique : on peut le considérer encore comme un puissant sudorifique.

DES BÉSOARDS.

Les bésoards sont des substances formées dans l'estomac des animaux ruminans , tels que la gazelle , le bœuf , l'élan. Administrés comme cardiaques. Abandonnés de nos jours.

Pour être complet , je vais énumérer quelques substances , d'un usage tout-à-fait abandonné par la médecine moderne, et que je n'ai pas cru mériter une description particulière.

Telles sont : le nid d'hirondelle et sa fiente; la fiente de chameau; la limace crue ; les opercules d'élices ; la graisse de mort ; la moelle de plusieurs animaux ; le sucre de lait ; le suif de bœuf, de mouton;

le sang de rat et le rat lui-même ; la chauve-souris ; le lézard gris (*lacerta agilis* , L.).

Telles sont les réflexions que je m'étais proposé de faire sur la thérapeutique des substances animales. Je sens combien mes efforts sont au-dessous de mes désirs. J'aurais voulu, dès mon premier début, atteindre la perfection ; mais ce degré ne peut être le résultat des travaux d'un candidat. D'ailleurs, la matière médicale n'est pas l'ouvrage d'un seul auteur. Le grand nombre d'observations et d'expériences qui ont été faites dans tous les temps, peuvent seulement être recueillies avec soin, et fixées par une critique sévère : c'est ce que je me suis proposé dans cet essai. Heureux, si je puis prouver aux sages Professeurs de cette École célèbre, que mon travail n'a pas été inutile, et si, comptant sur leur indulgence, je puis obtenir leur approbation !

FIN.